

« Créer, reprendre, céder une entreprise »

# Formation entreprendre : pour une création-reprise réussie

## Objectif

Permettre aux futurs créateurs d'entreprise d'analyser et construire leur projet de création reprise et de connaître les éléments de gestion nécessaires à une installation durable. La formation se concrétise par la réalisation d'un dossier prévisionnel individuel présenté en fin de stage devant un jury de professionnels

## Bénéficiaires

Porteurs d'un projet de création ou reprise d'entreprise (entretien de sélection), salariés (FONGECIF), demandeurs d'emploi

## Contenu de la prestation

**Commercial** : marché et cible de clientèle, politique commerciale (produit / service - plan d'actions commerciales)

**Gestion et Financier** : analyse financière et plan de financement, détermination des coûts, marges et prix, élaboration des objectifs de rentabilité au travers d'un compte de résultat prévisionnel, définition des besoins de trésorerie (le plan de trésorerie), développement durable, les conditions de lancement, fiscalité d'entreprise (IR - IS - TVA...)

**Juridique et social** : protection sociale du TI, le choix de la forme juridique, les contrats (bail, vente, devis, .....

## En pratique

6 formations programmées chaque année

Au programme :

- 224 heures de formation échelonnées sur 6 semaines et 2 jours
- 4 entretiens individuels avec des formateurs spécialisés en finance et commerce.
- Un entretien en présence d'un jury
- Un stage en entreprise de 3 jours

## Partenaires

Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine - Banque Populaire ou Société Générale - Organisme Sociaux des Travailleurs Indépendants - MAAF

## Références

90 porteurs de projets accompagnés par an

## Tarif

Gratuit, prestation assurée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et financée par le Conseil régional et les Fonds Européens

## Contact

Michèle PARIS  
Tél. 02 47 25 24 28  
Courrier : mparis@cm-tours.fr  
www.cma-tours.fr

